

CQP Technicien démonteur de batteries de véhicules électriques

RNCP39984 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	23651, 23637, 24070
Code(s) ROME	I1604, K2304
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'enregistrement	18/12/2024
Date d'échéance	18/12/2027

Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

CNPE des services de l'automobile

<https://www.services-automobile.fr/>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQP « Technicien démonteur de batteries de véhicules électriques » a été créé par la Commission paritaire nationale des services de l'automobile de juin 2024.

Le Technicien Démonteur de Batteries de Véhicules Electriques exerce son activité au sein de Centres de Véhicules Hors d'Usage (CVHU).

Il réalise les opérations de démontage et de stockage spécifiques aux batteries de véhicules à propulsion électrique partielle ou totale. Dans ce cadre, il est garant de l'application de règles de sécurité sur le poste de travail et maîtrise les protocoles d'intervention spécifiques aux batteries, sur les aspects techniques et organisationnels.

Le CQP technicien démonteur de batteries de véhicules électriques permet l'accès à l'échelon 9 de la Convention collective des services de l'automobile N°3034.

ACTIVITÉS VISÉES

Activités techniques :

Avant la réalisation des interventions, le technicien procède à la prise en charge des véhicules électriques, hybrides ou à hydrogènes sur une zone sécurisée.

Diagnostic et qualification de la conformité de la batterie dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de l'environnement :

- Vérification de l'intégrité physique de la batterie (étanchéité, dégradation...)
- Mise en sécurité / Conditionnement / Stockage de la batterie
- Diagnostic de l'état fonctionnel de la batterie (visuel et/ou via un outil de mesure) sous tension ou hors tension
- Caractérisation et détermination de la destination finale de la batterie

Démontage d'une batterie dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de l'environnement :

- Déconnection des modules
- Dépose de la batterie

- Mise en sécurité / Conditionnement / Stockage de la batterie selon la réglementation en vigueur
- Démontage / Tri / Catégorisation / Stockage des composants
- Marquage / Conditionnement des composants

Organisation et gestion de l'intervention :

Organisation de l'intervention :

- Mise en sécurité du véhicule électrique selon la réglementation en vigueur
- Application des procédures qualité, de sécurité, des règles d'hygiène, de la réglementation et des normes environnementales en vigueur
- Planification de l'intervention en tenant compte des règles de sécurité relatives au stockage des véhicules électriques
- Agencement et entretien du poste de travail/ de l'outillage

Gestion de l'activité :

- Mise à jour, classement et utilisation de la documentation technique relative aux batteries et aux véhicules
- Contrôle des informations administratives et référencement portant sur les véhicules, les batteries et les composants

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Planifier la réalisation de travaux sous tension en s'assurant de compléter et de disposer de la documentation réglementaire relative aux risques afférents pour intervenir en sécurité dans une zone dédiée, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, d'environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Préparer et contrôler le matériel et l'outillage adapté à l'intervention pour s'assurer d'intervenir en sécurité

Prévenir les risques électriques relatifs aux travaux sous tension en adoptant les mesures de protection collective et individuelle adaptées et en procédant aux contrôles recommandés pour sécuriser l'intervention selon les normes en vigueur

Vérifier l'intégrité physique d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale et de son pack batterie (identification des chocs, perte d'étanchéité, câbles arrachés...) pour mesurer et qualifier le niveau de risque, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Contrôler l'état de fonctionnement de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale (état des calculateurs, relevés SOH/SOC...) en mobilisant les outils adaptés dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Déposer le pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, en tenant compte de sa disposition et de son type de branchement, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Démonter le pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, à l'aide des outils et méthodes préconisés, pour accéder aux composants internes de la batterie de traction, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Diagnostiquer l'état interne des composants électriques et électroniques de la batterie de traction d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale (oxydation, état des busbars, relais, capteurs, calculateurs, modules...), à l'aide de contrôles visuels et instrumentés, pour confirmer les éventuels dysfonctionnements, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Prévenir les risques électriques relatifs aux travaux sous tension, en adoptant les mesures de protection collective et individuelle adaptées et en procédant aux contrôles recommandés, pour sécuriser l'intervention selon les normes en vigueur

Séparer les composants internes de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale en stockant les éléments dangereux en sécurité dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Compléter la documentation réglementaire relative à l'intervention sous tension, afin de la clôturer

Trier et référencer le pack batterie et/ou ses éléments selon leur nature (éléments électriques, électroniques, plastiques, métalliques), leur état de fonctionnement (fonctionnel ou défaillant), en vue de leur catégorisation, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures

de protection collective et individuelle adaptées

Conditionner le pack batterie et/ou ses éléments selon leurs spécificités, leur état fonctionnel et selon l'existence et le type de risques pour assurer leur stockage, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Procéder au stockage du pack batterie et/ou de ses éléments selon leur destination finale (réemploi, seconde vie ou recyclage), dans les emplacements adaptés, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Assurer la traçabilité de la batterie et de ses différents éléments tout au long du processus de démontage, de tri, et de stockage, dans le respect des procédures qualité, sécurité et environnement

Prévenir les risques électriques relatifs aux travaux sous tension, en adoptant les mesures de protection collective et individuelle adaptées et en procédant aux contrôles recommandés, pour sécuriser l'intervention selon les normes en vigueur

Blocs de compétences

RNCP39984BC01 — Planification des travaux sous tension

LISTE DE COMPÉTENCES

Planifier la réalisation de travaux sous tension en s'assurant de compléter et de disposer de la documentation réglementaire relative aux risques afférents pour intervenir en sécurité dans une zone dédiée, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, d'environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Préparer et contrôler le matériel et l'outillage adapté à l'intervention pour s'assurer d'intervenir en sécurité

Prévenir les risques électriques relatifs aux travaux sous tension en adoptant les mesures de protection collective et individuelle adaptées et en procédant aux contrôles recommandés pour sécuriser l'intervention selon les normes en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretien sur la planification d'une intervention sur la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale en tenant compte de la réglementation en vigueur

RNCP39984BC02 — Diagnostic et démontage de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier l'intégrité physique d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale et de son pack batterie (identification des chocs, perte d'étanchéité, câbles arrachés...) pour mesurer et qualifier le niveau de risque, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Contrôler l'état de fonctionnement de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale (état des calculateurs, relevés SOH/SOC...) en mobilisant les outils adaptés dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Déposer le pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, en tenant compte de sa disposition et de son type de branchement, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Démonter le pack batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, à l'aide des outils et méthodes préconisés, pour accéder aux composants internes de la batterie de traction, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Diagnostiquer l'état interne des composants électriques et électroniques de la batterie de traction d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale (oxydation, état des busbars, relais, capteurs, calculateurs, modules...), à l'aide de contrôles visuels et instrumentés, pour confirmer les éventuels dysfonctionnements, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Prévenir les risques électriques relatifs aux travaux sous tension, en adoptant les mesures de protection collective et individuelle adaptées et en procédant aux contrôles recommandés, pour sécuriser l'intervention selon les normes en vigueur

vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle visant le contrôle de l'état de fonctionnement d'une batterie de traction (SOH / SOC / état des calculateurs...)

Etude de cas

RNCP39984BC03 — Catégorisation et stockage de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale

LISTE DE COMPÉTENCES

Séparer les composants internes de la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale en stockant les éléments dangereux en sécurité dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Compléter la documentation réglementaire relative à l'intervention sous tension, afin de la clôturer

Trier et référencer le pack batterie et/ou ses éléments selon leur nature (éléments électriques, électroniques, plastiques, métalliques), leur état de fonctionnement (fonctionnel ou défaillant), en vue de leur catégorisation, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées.

Conditionner le pack batterie et/ou ses éléments selon leurs spécificités, leur état fonctionnel et selon l'existence et le type de risques pour assurer leur stockage, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Procéder au stockage du pack batterie et/ou de ses éléments selon leur destination finale (réemploi, seconde vie ou recyclage), dans les emplacements adaptés, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et en utilisant les mesures de protection collective et individuelle adaptées

Assurer la traçabilité de la batterie et de ses différents éléments tout au long du processus de démontage, de tri, et de stockage, dans le respect des procédures qualité, sécurité et environnement

Prévenir les risques électriques relatifs aux travaux sous tension, en adoptant les mesures de protection collective et individuelle adaptées et en procédant aux contrôles recommandés, pour sécuriser l'intervention selon les normes en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas portant sur la catégorisation et le stockage de la batterie et de ses éléments

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Technicien Démonteur de Batteries de Véhicules Électriques exerce son activité au sein de Centres VHU agréés. Ces derniers ont, pour la plupart, une activité de vente de pièces de réemploi.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien démonteur de batteries de véhicules électriques ou hybrides

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Dans le cadre de l'avis relatif aux organismes agréés par les ministres en charge de l'environnement et de l'industrie en application de l'article R. 543-99 du code de l'environnement, concernant les interventions sur les véhicules climatisés, le contenu de la certification doit obligatoirement permettre de préparer les candidats aux opérations de maintenance des systèmes de climatisation.

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques et leur voisinage. (CF : Art. R4544-9 du code du travail).

Le démontage recyclage des véhicules hors d'usage, étant une activité règlementée, doit répondre aux différentes exigences réglementaires concernant la réutilisation et valorisation des matières ainsi que le traitement des déchets.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agréés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 840 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 201
Jugés difficiles à recruter	55 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Candidats titulaires d'un CAP ou de niveau Bac professionnel ou d'une certification de niveau équivalent dans le domaine de la maintenance automobile ou du démontage-recyclage, sous réserve que l'ensemble des candidats retenus aient satisfait aux tests d'aptitude et de motivation.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Le candidat devra détenir un avis après formation favorable à l'issue d'une formation relative à la prévention des risques électriques relatifs aux travaux sous tension (B2TL)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de trois membres dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA. Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de VAE

Base légale

Date de décision	18/12/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2027
Date de dernière délivrance possible	18/12/2031

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.anfa-auto.fr/rncsa/technicien-demonteur-de-batteries-de-vehicules-electriques>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39984/>